

## Décharge 2008: Agence ferroviaire européenne ERA

2009/2126(DEC) - 05/05/2010 - Acte final

**OBJECTIF** : octroi de la décharge à l'Agence ferroviaire européenne pour l'exercice 2008.

**ACTE LÉGISLATIF** : Décision 2010/534/UE du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget de l'Agence ferroviaire européenne pour l'exercice 2008.

**CONTENU** : avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge au directeur exécutif de l'Agence ferroviaire européenne sur l'exécution du budget de l'Agence pour l'exercice 2008.

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 5 mai 2010 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter au résumé de l'avis du 5 mai 2010).

Une décision parallèle, adoptée le même jour, approuve la clôture des comptes de cette agence communautaire pour l'exercice 2008.